



Concours de balcons fleuris Remise des prix

Jeudi 4 octobre 2018, 18h
Salon de réception, Hôtel de Ville, 11 bd J.-Pain

En présence de

Eric Piolle

Maire de Grenoble

Lucille Lheureux

Adjointe à la nature en ville

Le concours des Maisons et Balcons Fleuris est organisé par la Ville de Grenoble. 2018 marque est la 30^{ème} édition de ce concours.

Il est ouvert à tous les Grenoblois et les **catégories tiennent compte des différentes possibilités de fleurissement** que les habitants peuvent rencontrer.

Cette démarche de concours fait écho à l'inscription de Grenoble à la démarche de **labellisation des Villes et Villages Fleuris**. Sollicité par près d'un tiers de communes françaises, ce label fait valoir les engagements des communes dans leur démarche d'embellissement, touristique et, depuis quelques années, reconnaît les actions portées sur le plan environnemental.

Les lauréats sont retenus en fonction d'une note attribuée à l'issue d'une tournée effectuée en juin par un jury composé, en 2018, de 15 personnes :

6 membres d'Unions de Quartier, 1 professionnel du Paysage de l'entreprise ID Verde, 2 membres du personnel de Terre Vivante, et 8 agents du service Espaces Verts.

La notation tient compte de plusieurs critères parmi lesquels la surface végétalisée et l'abondance du végétal, la diversité des plantes utilisées, l'intérêt écologique des plantes utilisées et l'harmonie des couleurs et des contenants.

En 2018, le concours a mobilisé **129 participants** dans les 7 catégories : maison avec jardin, maison avec décor floral, balcon ou terrasse, fenêtre ou mur floral, immeuble collectif, jardin urbain et pédagogique, avec pour tous la condition que le fleurissement soit visible depuis l'espace public.

